



Cdgy 35



Le partage  
de solutions RH

28 270 agents dans les collectivités du 35 toutes membres du CDG

12 173 fonctionnaires gérés

6 585 dossiers étudiés par les CAP

585 collectivités adhérentes à la médecine préventive  
10 835 agents suivis

38 056 bulletins de paie édités

860 missions effectuées par des itinérants

9 concours organisés  
7 450 candidats

84 conseils en organisation

1 276 offres d'emplois publiées

7 905 agents couverts par le contrat groupe d'assurance statutaire

830 participants aux rencontres thématiques

72 275 visiteurs mensuels en moyenne sur le portail www.cdg35.fr

Le mandat 2014-2020 se place sous le signe de l'efficacité du service public local. Ce terme abstrait résume les impératifs de qualité, de pertinence et de coût des interventions de nos collectivités pour les habitants d'Ille-et-Vilaine. Face aux contraintes financières, les responsables locaux sont amenés à faire des choix complexes d'organisation des services en interne et par rapprochement avec leurs voisins.



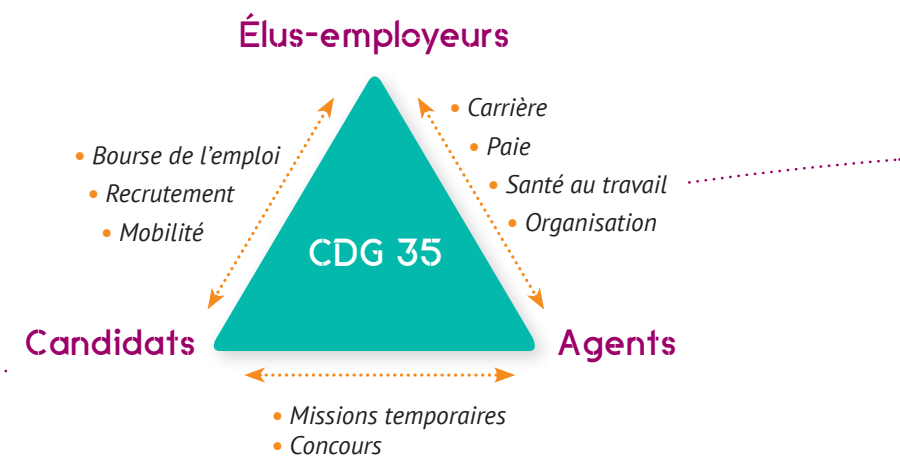
Plus que jamais, les ressources humaines sont au cœur des enjeux :

- Les compétences de nos collectivités reposent sur les talents des personnels et la bonne communication entre élus et agents.
- L'adaptation des équipes aux situations nouvelles exige un encadrement attentif et la mobilisation de tous.
- La maîtrise des frais de fonctionnement passe par la réduction des absences et donc par une prévention active des risques professionnels.

Le CDG 35 est un établissement public pionnier en matière de mutualisation de personnel. Depuis 30 ans, il soutient les employeurs territoriaux et innove pour permettre la modernisation des services des collectivités. Il est le seul organisme combinant l'expertise du statut et des métiers avec les procédures d'accompagnement des agents tout au long du parcours professionnel.

En qualité de " tiers de confiance ", par ses instances paritaires et ses interventions sur site, il assiste au quotidien les gestionnaires RH. Ainsi, tous participent à l'efficacité des services et à la qualité de vie au travail, dans l'esprit de la loi du 20 avril 2016.

Jean-Jacques BERNARD  
Président du CDG 35



# Un soutien aux RH à toutes les étapes de la gestion du personnel



Depuis 2014, l'ensemble des collectivités d'Ille-et-Vilaine adhèrent au Centre de Gestion. Toutes membres de cette coopération spécialisée en RH, elles font le choix d'un groupement de moyens au niveau départemental, nécessaire pour les relations avec les partenaires (caisses de retraite, fonds handicap, mutuelles, assurances...) et pour la constitution d'une pépinière de candidats préparés aux postes à renouveler (concours, remplacements, recrutements).

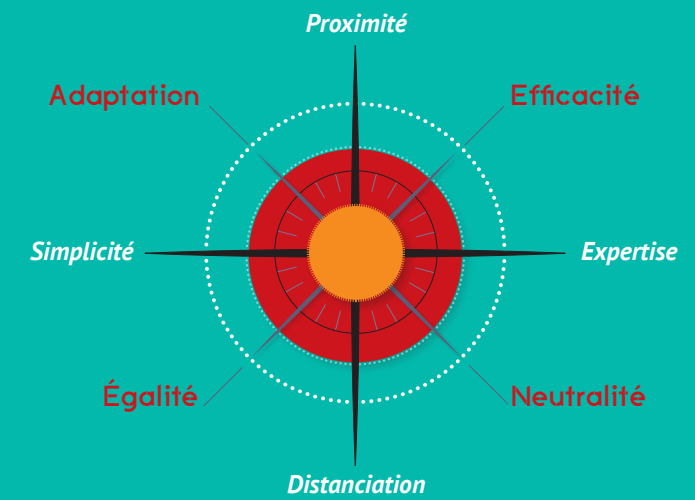


Les membres du Bureau  
(de gauche à droite)

Joseph DURAND, Marie-Christine MORICE, Alain LAUNAY, Christine LE FUR, Louis LE COZ, 1<sup>er</sup> vice-président (coopérations régionales et inter-régionales de CDG), Jean-Jacques BERNARD, président, Évelyne SIMON-GLORY, 4<sup>e</sup> vice-présidente (dialogue social, présidente déléguée des Commissions Administratives Paritaires B et C et du Conseil de discipline), Patrick LAHAYE, 2<sup>e</sup> vice-président (carrières et parcours des agents, président du Comité Technique et de la coopération régionale Emploi), Grégoire LE BLOND, 3<sup>e</sup> vice-président (santé au travail, président de la Commission de réforme et du CHSCT).

Fort de plus de trente années d'initiatives en Ille-et-Vilaine, l'action du CDG 35 est conduite sur la base d'une charte de valeurs, adoptée le 25 juin 2015, et d'un Contrat Prévisionnel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), établi entre les élus locaux et les services pour la période 2014-2020.

Sa devise " le partage de solutions RH " trouve son origine dans le constant suivant : partagées, les solutions sont mieux comprises, moins coûteuses et mieux déployées.



Depuis 20 ans, le CDG 35 s'inscrit également dans une coopération régionale très affirmée avec les CDG bretons. En matière de concours, la mutualisation s'étend aux 14 départements du Grand Ouest.

Le CDG 35 est administré par un Conseil d'Administration formé d'élus représentant les collectivités de tous types et strates. Il oriente les activités de l'établissement, en exprime les besoins des structures et maîtrise le budget. Les affaires courantes sont suivies par le Bureau.



# Au service du public et des collectivités

La mise en relation des candidats  
avec les recruteurs locaux

- **Présentation des modes d'accès à la FPT**  
*Aide à l'orientation // Jeudis de l'emploi // Carrefours des métiers et salons // Détection de talents et incitation à postuler*

- **Concours et examens**  
*Coordination de 30 opérations par an dans le Grand Ouest // Accès à la carrière // Progression statutaire des agents*

- **Bourse de l'emploi territorial**  
*Diffusion de votre CV // Valorisation des postes à pourvoir // Publication officielle de toutes les offres d'emplois*

- **Conseil en recrutement**  
*Aide sur projet professionnel // Assistance à la sélection des profils // Mise en situation // Tests de motivation*

- **Missions temporaires**  
*Tremplin vers l'emploi permanent // Gestion des renforts et des postes transitoires // Portage de contrats*

- **Préparation en alternance aux métiers territoriaux**  
*Partenariat avec les écoles et universités // Formation agent de maintenance // Prémicol // Licences professionnelles // Master DGS // Placement // Aide aux tuteurs*

- **Soutien aux parcours professionnels**  
*Insertion de candidats en situation de handicap // Bilan de compétences // Bilan professionnel // Conseil en mobilité*



# Un centre de ressources sur la Fonction Publique Territoriale

[www.cdg35.fr](http://www.cdg35.fr)  
Le portail de la FPT  
en Île-et-Vilaine



- **Toute la documentation sur la gestion des ressources humaines** (notes d'infos sur l'actualité juridique, guides, fiches pratiques, modèles de documents...)
- **Des rubriques dédiées** aux élus, aux responsables et gestionnaires RH et aux candidats.
- **Des e-lettres** sur l'actualité RH et l'emploi.
- **Un espace sécurisé** pour les collectivités pour des transmissions de documents (gestion de la paie...).

Le CDG 35 est installé au Village des Collectivités à Thorigné-Fouillard. Cet équipement innovant vise à offrir un site unique de services : formation, conseil et aide à la gestion, pour faciliter le travail des collectivités, des élus et l'information des citoyens. Ce regroupement d'organismes, supports des administrations territoriales, mutualise les moyens (espaces extérieurs, hall, salles, visio, restaurant...) et favorise les synergies. **Accessible à tous, le Village est la porte d'entrée vers le service public local.**

**CDG 35**

Village des collectivités territoriales  
1 avenue de Tizé - CS 13600  
35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX  
Tél. 02 99 23 31 00 • Fax 02 99 23 38 00  
[contact@cdg35.fr](mailto:contact@cdg35.fr)

